



UNIOPSS FORMATION — 15 rue Albert, 75 013 PARIS  
N° de SIRET : 77567222300069 – N° Déclaration d'activités : 11750065975

## PROGRAMME DE FORMATION – SCENARISER UN DISPOSITIF DE FORMATION BLENDED LEARNING

### Objectifs de formation

*DECOUVRIR LES MODALITES PEDAGOGIQUES DU BLENDED LEARNING*

*DEFINIR LES ETAPES DE MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF BLENDED LEARNING*

*IDENTIFIER LES ELEMENTS CLES D'UN CAHIER DES CHARGES BLENDED LEARNING*

*REPONDRE A UNE DEMANDE DE FORMATION BLENDED LEARNING*

### Pré-requis et Conditions d'accès

- *ETRE AGE DE 18 ANS REVOLUS*
- *FORMATION DEDIEE AUX CHARGEES DE PROJET FORMATION, INTERVENANT.ES ET FORMATEUR.TRICES*

### Dates et durées de la formation

- *Les 11 et 12.06.2020 soit 2 jours de formation, soit 14 heures de formation de 9H à 17H30*

### Modalités d'évaluation

- *EXERCICES D'APPLICATION, QUIZZ ET CAS PRATIQUES*
- *UNE ATTESTATION DE FORMATION EST ETABLIE POUR CHAQUE PARTICIPANT.E A L'ISSUE DE LA FORMATION*

### Adresse du centre de formation

*UNIOPSS – 15 RUE ALBERT, 75 013 PARIS  
TEL : 01.53 36 35 58*

*CONTACT : [lbrien@uniopss.asso.fr](mailto:lbrien@uniopss.asso.fr)*

### Tarifs de l'action de formation

*500 € TTC*

### Modalités d'accès à la formation

*POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, L'UNIOPSS FORMATION A LA POSSIBILITE, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, D'ADAPTER LES CONDITIONS D'ACCUEIL, AINSI QUE LES MODALITES PEDAGOGIQUES. N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER A : [lbrien@uniopss.asso.fr](mailto:lbrien@uniopss.asso.fr)*

### Responsable pédagogique – Formateur.trice(s)

*LAURENCE BRIEN, RESPONSABLE PEDAGOGIQUE  
ISTF FORMATION*

### Programme de Formation

Qu'est-ce que le blended learning ?

Avantage et inconvénients des différentes

Cas pratique n° 1

Les étapes de création d'un dispositif

Production de ressources

Diffusion des parcours

Modulariser un dispositif

Cas pratique n° 2

Lancement et tutorat

Cas pratique n° 3

Grille plan de tutorat

Le marketing de la formation

Pourquoi communiquer ?

Auprès de qui ?

Construire un plan de communication

Conclusion : les changements dans le métier de formateur.trice